Rwanda: désinformer les Français, culpabiliser la France

Category: 1992-2000,Actualités,Afrique,Désinformation
19 avril 2024

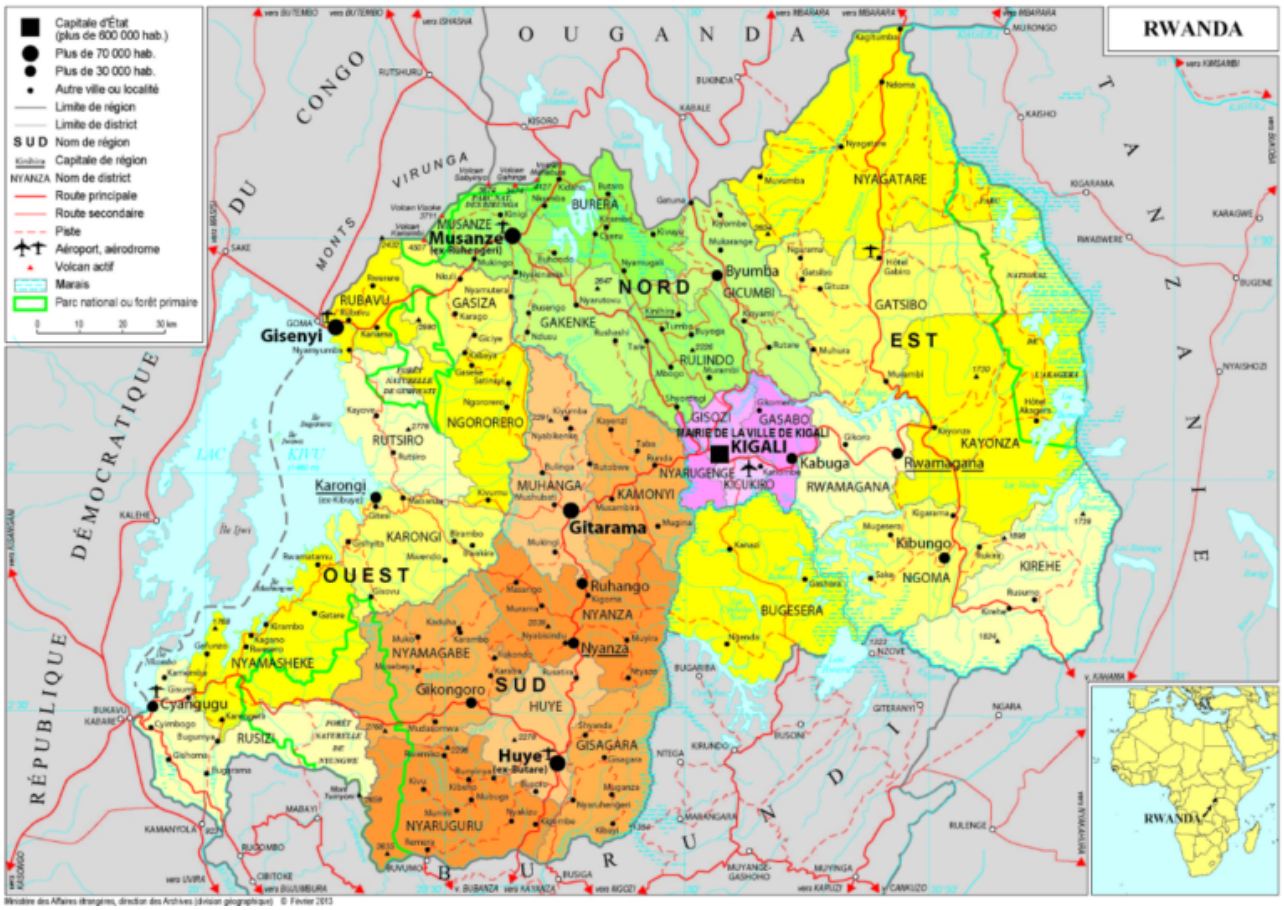

Suite aux propos du Président de la République française : Emmanuel Macron indiquant que « *La France aurait pu arrêter le génocide avec ses alliés occidentaux et africains mais n'en a pas eu la volonté* », le Général Jean Claude Lafourcade, commandant l'opération *Turquoise* au Rwanda témoigner que la France a eu la volonté de rétablir la paix et d'arrêter le génocide au Rwanda. De son côté Bernard Lugan, l'un des meilleurs africanistes français rappelle le déroulement exact des événements.

Commentaire AASSDN : Dans les deux articles ci-dessous, le général Jean Claude Lafourcade, commandant l'opération Turquoise au Rwanda et Bernard Lugan, l'un des meilleurs africanistes français grand connaisseur du Rwanda, rappellent avec précision l'ensemble des évènements et les décisions prises par la France, l'ONU et les "alliés" anglo-saxons dans les semaines qui précédèrent le génocide.

Les faits tels qu'ils se sont déroulés, font apparaître très clairement que notre pays a été le seul à tenter de s'opposer aux massacres, mais comme le rappelle le général Lecointre dans son livre c'était difficile. Ils révèlent aussi une étonnante convergence entre les anglo saxons ,

le général canadien Allaire alors commandant desfroces de l'ONu et paul Kagamé , chef du FPR. Depuis 30 ans, ce dernier devenu président du Rwanda tient son pays d'une main de fer et pille le Kivu province orientale de République démocratique du Congo et particulièrement riche en minerais stratégiques, au plus grand profit de ses alliés anglo-saxons. Une fois de plus, une analyse incomplète des faits, le rapport Duclert n'a utilisé que les archives françaises, et une compréhension superficielle de l'enchainement des évènements conduit les dirigeants français actuels à culpabiliser la France alors qu'elle a été la seule puissance à avoir engagé ses soldats pour tenter de limiter les massacres. Ce narratif erroné sur le Rwanda, repris par les plus hautes autorités de l'Etat contribue à décrédibiliser donc la France et son armée ainsi qu' à affaiblir son influence dans le monde. Ces évènements et leur interprétation erronée rappellent que le terme d'"alliés" n'est en aucun cas synonyme d'amis mais bien de pays avec lesquels la France est en compétition. L'affaire des sous-marins avec l'Australie en a été un épisode particulièrement significatif. En refusant le montage d'un récit médiatique mensonger qui met en cause la France, l'AASSDN dénonce et s'oppose aux opérations de désinformation pour œuvrer à la défense les intérêts fondamentaux de la Nation.

Mise au point du Général Jean Claude Lafourcade suite à la déclaration du Président Macron du 4 avril 2024

« *La France aurait pu arrêter le génocide avec ses alliés occidentaux et africains mais n'en a pas eu la volonté* » (Président de la République française : Emmanuel Macron)

En tant qu'ancien commandant de l'opération Turquoise je peux témoigner que la France a eu la volonté de rétablir la paix et d'arrêter le génocide au Rwanda.

Dès le début de l'agression du Rwanda par le front patriotique rwandais (FPR) tutsi, le président Mitterrand a eu la volonté constante de rétablir la paix et de mettre fin au conflit en imposant des négociations au président Hutu Habyarimana. Les accords d'Arusha en 1993 ont permis d'arrêter les combats et d'instituer un partage du pouvoir avec l'installation d'un bataillon du FPR à Kigali.

Une force de l'Onu de 2 500 hommes, la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar), a été mise en place pour contrôler ces accords. Tous les soldats français ont alors quitté le Rwanda.

L'attentat sur l'avion du Président rwandais le 6 avril 1994 a été l'événement déclencheur des massacres et du génocide. L'ONU, sous la pression des occidentaux et du FPR, a alors inexplicablement retiré l'essentiel des troupes de la Minuar alors qu'elle aurait pu arrêter les massacres. Comment ne pas penser que les Américains et les Britanniques voulaient laisser le champ libre à Kagame dans sa conquête du pouvoir. En effet ces occidentaux, lorsque les massacres ont pris de l'ampleur, ont refusé d'intervenir. C'est la France la première qui, dès le mois de mai, reconnait un génocide et décide d'une intervention avec la Force Turquoise sous mandat de l'ONU malgré l'opposition du FPR et de la Minuar. Aucun de ses « alliés occidentaux » ne s'est joint à elle.

L'opération Turquoise a été la manifestation de la volonté de la France d'arrêter le génocide et le nier n'est pas acceptable pour les soldats qui ont rempli cette mission difficile avec courage et honneur. Mais les blocages des Américains à l'Onu n'ont permis l'intervention Turquoise

qu'au mois de juin, laquelle, bien que tardive, a arrêté le génocide et sauvé plus de 15 000 vies rwandaises.

Pourquoi refuse-t-on de s'interroger sur l'absence de volonté des occidentaux d'arrêter le génocide ?

Général (2S) Jean Claude LAFOURCADE Lille le 5 avril, 2024

Article de Bernard LUGAN : Qui sont les vrais responsables du génocide rwandais ?

Monsieur le président Macron, en avril 1994, c'était aux 2 539 soldats de l'ONU commandés par général canadien Roméo Dallaire de s'opposer au génocide…Non aux forces françaises qui avaient quitté le Rwanda depuis le mois d'octobre 1993…

La seule question qui se pose est en effet celle de la responsabilité de l'ONU. Pourquoi le général Roméo Dallaire qui avait tous les moyens de le faire, ne fit-il rien de sérieux pour empêcher le génocide ?

Devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), loin du héros médiatique, « capitaine courageux » face à l'indicible génocidaire, c'est tout au contraire le portrait d'un homme désemparé qui est ressorti des longues audiences. Ses fautes de commandement, ses atermoiements, ses hésitations, son absence de décision sur le terrain ainsi que ses initiatives politiques aberrantes, et parfois même incohérentes, prises en violation de la chaîne de commandement de l'ONU, font que nous sommes désormais devant l'alternative suivante :
– Soit le général Dallaire commandant des *Forces de la Mission d'assistance des Nations Unies au Rwanda* fut dépassé par les évènements.
– Soit, comme l'a écrit son supérieur, M. Booh-Booh[1][1], il avait reçu pour ordre de faire gagner le général Kagamé et le FPR[1][2].

En application des accords de paix d'Arusha, l'ONU devait en effet garantir la Transition démocratique. La *Résolution 872* (1993) du Conseil de Sécurité du 5 octobre 1993 porta ainsi création de la *Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda* (MINUAR).
Le chef de cette mission était M. Jacques Roger Booh-Booh, nommé *Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU au Rwanda*. Il avait sous ses ordres le général canadien Roméo Dallaire qui était le chef militaire de la mission. Or, ce dernier était un officier qui n'avait aucune expérience du commandement opérationnel. De plus, il ne connaissait rien de l'Afrique.

Après l'attentat du 6 avril 1994, le général Dallaire ne fit rien pour s'opposer à la reprise des hostilités par les forces du général Kagame.
Alors qu'il se devait de sécuriser au moyen de ses 2 539 hommes et de ses blindés, l'axe menant du centre-ville de Kigali à l'aéroport, au lieu de montrer sa force, il la replia tout au contraire dès la nuit du 6 au 7 avril, en commençant par abandonner cet axe vital pourtant sous sa garde et que le FPR coupa…
Plus largement, dès la reprise des hostilités, le général Dallaire aurait dû imposer un couvre-feu et déclarer qu'il ferait tirer sur quiconque le violerait. Le général Kagamé aurait alors

hésité à lancer son offensive. Avec la compagnie para-commando belge, il disposait d'une excellente unité qui pouvait sans problèmes majeurs remplir une telle mission. Il lui aurait également fallu, avec ses blindés, occuper en ville les points stratégiques dont la tenue aurait freiné l'extension des massacres et des débordements, ce qu'il n'a pas davantage fait.

Le 7 avril, quand le FPR eut unilatéralement rouvert les hostilités, le général Dallaire ne condamna pas cette violation gravissime des accords d'Arusha. Encore plus insolite, au lieu d'agir sur la partie qui avait déclenché la reprise de la guerre, il somma au contraire les forces gouvernementales de rester dans le cadre des *Accords d'Arusha*, leur interdisant de fait de simplement se défendre.

Les manquements du général Dallaire qui présida au plus grand échec militaire de l'ONU depuis sa création sont à ce point nombreux qu'il est licite de demander si une telle incompétence est concevable chez un officier général, ou si l'explication de tels errements ne se trouve pas dans l'hypothèse de M. Booh-Booh, à savoir la « connivence » avec le général Kagamé.

Ce général canadien aurait-il donc été nommé à la tête de la MINUAR afin de permettre la réalisation du plan américain visant à évincer la France du Rwanda puis du Zaïre, et pouvoir faire main basse sur les richesses du Kivu ?

Page 123 de son livre qui a pour sous-titre éloquent *Révélations sur les dérives d'un général de l'ONU au Rwanda*, J.R. Booh-Booh qui était donc le supérieur hiérarchique de Roméo Dallaire écrit ainsi sans détours que :

« Dallaire n'était pas neutre : il était plutôt de connivence avec le FPR. Voilà la clé qui permet de comprendre cette situation ».

Tant que François Mitterrand eut la capacité de gouverner, ce plan anglo-saxon fut mis en échec. Mais, après les élections législatives de 1993, et la « cohabitation » qui s'en suivit, le suivisme atlantiste des dirigeants français fit que tout fut bouleversé.
Ces évènements provoquèrent même une totale redistribution des cartes en Afrique centrale au profit du Rwanda, principal allié de Washington qui reçut un blanc-seing pour mettre l'est de la RDC (l'ex-Zaïre), à savoir le Kivu, en coupe réglée.

Monsieur le président Macron étiez-vous informé de cela, avant de faire porter la responsabilité des évènements sur votre propre pays et sur son armée… ?

Bernard LUGAN
Afrique réelle
https://bernardlugan.blogspot.com/

[1] Booh-Booh, P-R., (2005) *Le patron de Dallaire parle. Révélations sur les dérives d'un général de l'ONU au Rwanda.* Paris.
[2] Pour tous les détails concernant l'attitude et les responsabilités du général Dallaire, on se reportera au chapitre VIII du livre « Rwanda, un génocide en questions »